

Diaporama de la CME du 10 septembre 2024

La CME a rendu hommage au **P^r Michel GOOSSENS**, chef du service de biochimie et génétique de Henri-Mondor de 1993 à 2013, décédé le 4 août à l'âge de 77 ans.

1. Informations du président

- La CME a accueilli trois nouveaux membres :
 - **la P^r Sabine SARNACKI**, comme invitée permanente en sa qualité de doyenne de l'UFR de médecine Paris-Cité après son élection à ce poste le 8 juillet ; elle succède au P^r Philippe RUSZNIEWSKI ;
 - **le P^r Thomas BLANC** (chirurgie infantile viscérale, Necker, AP-HP. Centre – Université de Paris Cité) dans le collège des représentants hospitalo-universitaires des CME locales en remplacement du **P^r David FUKS** parti au centre hospitalier universitaire de Lausanne. Le P^r David FUKS sera également remplacé prochainement à la direction médicale de l'école de chirurgie au terme d'un appel à candidatures.
 - **M^{me} Maïssa BOUKERROU**, présidente du syndicat représentatif parisien des internes de médecine générale (SRP-IMG), dans le collège des internes, en remplacement de M^{me} Margot MARTINEZ.
- **Mouvements de direction :**
 - À la suite du départ de M^{me} Stéphane DECOOPMAN, nommée au 1^{er} septembre directrice générale du CHU de Rouen, le directeur général ne gardera que deux directrices générales adjointes : M^{me} Laetitia BUFFET et le P^r Catherine PAUGAM.
 - Le **P^r Antoine VIEILLARD-BARON** a remplacé début septembre à la tête de la direction de la stratégie de transformation (DST) le P^r Frédéric BATTEUX, nommé directeur général de l'institut Pasteur de Lille.
 - **M^{me} Bénédicte ISABEY** a été nommée directrice du GHU AP-HP. Paris – Seine-Saint-Denis en remplacement de **M. Pascal DE WILDE**, qui rejoint la direction générale.

2. Désignation de praticiens dans les commissions locales d'activité libérale (CLAL) (diaporama)

Dans la suite de la procédure entamée lors de la [CME du 9 juillet 2024](#), pour renouveler les commissions locales d'activité libérale (CLAL), la CME a approuvé à l'unanimité la nomination du P^r Manon BACHY-RAZZOUK (chirurgie infantile, Armand-Trousseau) à la CLAL du GHU AP-HP. Paris – Seine-Saint-Denis.

3. Avis sur un protocole de coopération (protocole)

À l'unanimité, la CME a émis un avis favorable au protocole « Évaluation et décision d'administration du traitement IV par biothérapie par l'infirmier ou infirmière en lieu et place du médecin ».

4. Retour sur la panne informatique du 3 août 2024 (M. Raphaël BEAUFRET)

Le 3 août à 11h25, le principal centre de données de l'AP-HP situé à Clichy (qui héberge environ 300 applications, dont *Orbis*) a subi une coupure d'électricité, qui a provoqué de multiples dégâts sur nos infrastructures, systèmes d'information et applications. L'AP-HP estime que cette coupure brutale de l'alimentation de nos serveurs constitue un manquement grave aux obligations du prestataire chargé de l'hébergement des salles informatiques et a décidé d'engager un contentieux. Un retour d'expérience de cette crise est en cours afin de tout mettre en œuvre pour éviter qu'une telle panne ne se reproduise. Les enjeux porteront notamment sur le contrôle des prestataires d'hébergement, la gestion de crise et la rationalisation de notre parc applicatif.

5. Point sur l'activité, les lits et les effectifs & perspectives budgétaires 2024 (M. Camille DUMAS) (diaporama)

L'AP-HP continue de reconstituer ses effectifs infirmiers, grâce notamment aux mesures prises dans le cadre des « [30 leviers pour agir ensemble](#) ». Les manipulateurs en radiologie, les infirmières de bloc opératoire, les préparateurs en pharmacie et les sages-femmes restent toutefois des métiers en tension.

Ces résultats positifs se traduisent par des réouvertures de lits, une augmentation de l'activité, en particulier en hospitalisation complète, mais leur traduction en recettes reste à sécuriser (codage). Ils s'accompagnent toutefois d'une augmentation des dépenses d'intérim plus importante que prévue malgré les recrutements et la baisse de l'absentéisme. Ceci a amené en juin la direction générale à contractualiser avec les groupes hospitalo-universitaires (GHU) des objectifs resserrés de dépenses d'intérim sur les métiers qui ne sont plus en tension.

Au total, l'AP-HP devrait être proche de l'objectif de réduction de son définit budgétaire en 2024, sous réserve, toutefois, de la couverture effective par l'État de l'inflation et des mesures salariales nationales (voir [CME du 12 décembre 2023](#)).

6. Avis sur la charte éthique des blocs opératoires (charte) (P^r Marc SAMAMA)

Dans la suite de son engagement dans la lutte contre les violences au travail, la CME a approuvé à l'unanimité la « charte éthique de comportement au sein des blocs opératoires et sur les plateaux techniques interventionnels » préparée par la sous-commission *Blocs opératoires et plateaux techniques* ([BOPT](#)). Cette charte a vocation à être étendue à tous les services.

7. Nouveau module d'Orbis relatif aux personnes de confiance, aux directives anticipées et aux décisions collégiales de limitation thérapeutique (D^{rs} Jean-François ALEXANDRA et Fabien LE BRAS, P^r Didier DREYFUSS) (diaporama)

Ce module traite de la personne de confiance, des directives anticipées et des décisions collégiales de limitation thérapeutique. En regroupant dans un seul endroit d'Orbis les informations dispersées dans les divers dossiers, il améliore les conditions de réflexion sous-tendant les décisions à prendre. Il permettra en outre de renforcer la traçabilité des décisions prises au cours de la prise en charge et pourra constituer, le cas échéant, une aide en cas de litige. Il est en cours de finalisation pour une mise en service courant novembre et sera assorti de sessions de formation.

8. Avis sur un avenant à la convention d'association hospitalo-universitaire entre le groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Paris Saclay et l'établissement public de santé Barthélémy-Durand (P^r Vincent GAJDOS) (diaporama, avenant)

À l'unanimité, la CME a émis un avis favorable à l'avenant à la [convention](#) d'association entre le GHU Paris-Saclay et l'établissement public de santé Barthélémy-Durand (approuvée par la [CME du 7 décembre 2021](#)). Limitée en 2021 à l'addictologie, cette collaboration est étendue à la pédo-psychiatrie avec l'affectation d'un PU-PH à Barthélémy-Durand.

La prochaine réunion de la CME aura lieu le 8 octobre, précédée du bureau le 24 septembre.

P^r Rémi SALOMON, le 20 septembre 2024